



Semaine 29 – Du 15 au 22 Juillet 2018 ( du 3 Av au 10 Av 5778)

La e-letter est dédiée à la mémoire de  
Yaacov Menahem ben Haïm Hazan, niftar le 08 Av 5776  
Fradji ben David Hacohen niftar le 9 Av 5744

**Dimanche 15/07/2018**

*Cha'harit à 08h00*

**Cours**

*Tous les cours reprennent en septembre*

**TICHA BE'AV  
ATTENTION**

**Début du Jeûne :  
Samedi 21 Juillet 2018 à 21h43**

**Fin du Jeûne :  
Dimanche 22 Juillet 2018 à 22h31**

**Chabbath Dévarim  
Chabbat 'Hazon**

*Entrée Vendredi 20 Juillet : 21h26  
Sortie Samedi 21 Juillet : 22h43*

**Vendredi soir**

*Min'ha suivi d'Arvith à 19h30*

**Samedi**

*Cha'harit à 09h30 (Oudou)  
Haphtara chantée par :  
Gabriel Samuel*

*Min'ha à 18h30*

*Séoudah Chlichite chacun chez soi  
arrêter de manger avant 21h30*

*Arvith Ticha BéAv à 23h00*

**PARACHA DE LA SEMAINE (tiré du site fr.chabad.org)**

**Devarim - en bref (Deutéronome 1, 1 - 3, 22)**

Le premier du mois de Chevat (37 jours avant qu'il ne quitte ce monde), Moïse commence sa répétition de la Torah devant les Enfants d'Israël rassemblés, retraçant les événements survenus et évoquant les Lois reçues au cours du voyage de quarante années depuis l'Égypte jusqu'au Sinaï et, de là, vers la Terre Promise. Il réprimande les Enfants d'Israël pour leurs fautes et leurs iniquités et les engage à rester attachés à la Torah et à en observer les commandements sur la terre qu'Hachem leur donne en héritage pour l'éternité et dans laquelle ils vont entrer après sa mort.

Moïse rappelle aussi la nomination des hommes chargés d'alléger son propre fardeau en exerçant la magistrature et en enseignant au peuple la parole d'Hachem ; le voyage dans le grand et redoutable désert ; l'envoi des explorateurs et la réaction du peuple qui, entendant leur récit, crut impossible l'entrée en Terre Promise, ce qui entraîna le décret divin que toute la génération de l'Exode périrait au désert. « Aussi contre moi, dit Moïse, Hachem fut en colère à votre sujet, me disant : toi non plus tu ne t'y rendras pas. »

Moïse fait également le récit d'événements plus récents : le refus des nations de Moab et Ammon d'autoriser les Israélites à traverser leurs territoires ; les guerres contre les rois émoréens Si'hon et Og et l'installation sur leurs terres des tribus de Réouven, de Gad et d'une partie de la tribu de Manassé ; puis il y a le message de Moïse à son successeur, Josué, qui va faire entrer le peuple dans la terre et les mener dans les batailles pour sa conquête : « Ne les crains pas, car l'Éternel votre D...., c'est Lui qui combattra avec vous. »



## Décès de M. Claude Lanzmann



(issu de [www.20minutes.fr](http://www.20minutes.fr))

Un dernier au revoir. Un hommage national et ouvert au public a été rendu jeudi dernier en France à l'ancien résistant Claude Lanzmann, le réalisateur de *Shoah* qui consacra la majeure partie de sa vie à témoigner de l'extermination des Juifs d'Europe. Celui qui fut écrivain, philosophe et journaliste a été célébré lors d'une cérémonie dans la cour d'honneur de l'hôtel militaire des Invalides à Paris, en présence du Premier ministre Edouard Philippe, avant d'être inhumé au cimetière du Montparnasse, non loin de Simone de Beauvoir, dont il fut le compagnon.

Claude Lanzmann est décédé jeudi à l'âge de 92 ans. « La grande épreuve a été de perdre notre fils des suites d'un cancer, en janvier de l'année dernière, c'était notre fils unique », a confié Dominique Lanzmann, sa veuve. « Mon mari ne s'en est pas remis, sinon il aurait vécu cent ans. »

### Il laisse derrière lui une œuvre de mémoire

La cérémonie d'hommage a été marquée par un discours du Premier ministre, précédé d'un éloge funèbre du philosophe Bernard-Henri Lévy, surnommé BHL, qui devrait saluer l'« intellectuel querelleur » et le « jeune maquisard, bouillant d'intrépidité et de vie » que fut Claude Lanzmann. Le professeur Didier Sicard, ancien président du Comité consultatif national d'éthique, lui a rendu aussi hommage à ce témoin qui a traversé le XXe siècle.

« Ils s'aimaient énormément avec BHL, malgré leur différend au moment de la Libye. Quant à Didier Sicard, il saura, lui aussi, trouver les mots dans ces circonstances », a souligné Dominique Lanzmann. Le cortège funéraire s'est rendu ensuite au cimetière du Montparnasse où a eu lieu l'enterrement dans le caveau familial, non loin de celui de Simone de Beauvoir. Le grand rabbin de France Haïm Korsia dirigera la cérémonie religieuse.

Claude Lanzmann laisse derrière lui une œuvre de mémoire avec *Shoah*, le grand documentaire sur l'extermination des Juifs d'Europe par les nazis. Un film entré dans l'histoire du cinéma par sa durée (9 h 30), sa forme (pas d'images d'archives) et son propos : raconter « l'indicible ».

### Ami de Jean-Paul Sartre

Sa réalisation fut une aventure de longue haleine, puisque la préparation et le tournage s'échelonnèrent de 1974 à 1981 avec un montage qui dura presque cinq ans. A côté de cette œuvre-monument, Claude Lanzmann, qui s'est battu en Auvergne pendant la guerre, fut également journaliste, écrivain, directeur de la revue politique et culturelle *Les Temps modernes*, dont le fondateur fut l'écrivain Jean-Paul Sartre.

Ami de Jean-Paul Sartre, compagnon de Simone de Beauvoir, il a été un infatigable défenseur de la cause d'Israël. Il fut également de tous les grands combats de l'après-guerre, notamment en faveur des indépendances des pays colonisés. « Il a laissé une quantité de rushes conservés au mémorial de la Shoah à Washington qui restent à la disposition des chercheurs », a souligné Dominique Lanzmann.



Le 9 Av 5778 tombant Chabbat, le jeûne de Ticha BeAv est décalé au Dimanche 22 Septembre 2018.

### **Les Interdits de Ticha BeAv**

Il est interdit de manger et de boire, de s'enduire, de mettre des chaussures en cuir (si la semelle ou le dessus est en cuir), d'avoir des rapports conjugaux et de se laver : on ne se lavera les mains que jusqu'au bout des phalanges (le matin ou en sortant des toilettes). Le matin, on pourra passer ses doigts humides sur les yeux pour les nettoyer.

La nuit est soumise aux mêmes règles que le jour.

### **Travailler & Etudier**

Il est préférable de ne pas travailler ce jour là, dans la mesure du possible.

Il est interdit d'étudier la Torah, les Prophètes, Kethouvim, le Midrash, la Michna ou la Guemara à Tich'a beAv. On ne lit pas non plus les Téhilim. On se contentera d'étudier uniquement les passages relatifs au deuil ou à la destruction du Temple (nous pouvons vous envoyer les passages à étudier ce jour là sur simple demande).

### **Saluer & Se Promener**

On ne salue pas son prochain à Tich'a beAv. De plus, on ne se promènera pas ce jour-là pour éviter d'en arriver au rire et à la légèreté.

### **Fumer le 9 Av**

Il est préférable de s'abstenir de fumer à tich'a beAv (tout au moins en public).

### **Qui dois jeûner ?**

Tout le monde à l'obligation de jeûner.

Les femmes enceintes et celles qui allaitent, si elles sont malades (même sans grave danger), ne sont pas tenues par le jeûne. (Il faudra néanmoins consulter un Rav).

Un malade même si ses jours ne sont pas en danger ou une personne âgée pour qui le jeûne comporte un risque sont dispensés de jeûner.

Les enfants ne doivent pas jeûner tant qu'ils n'ont pas atteint leur majorité religieuse, même une partie de la journée.

### **Les Tefilines à Ticha beAv**

En général l'usage le plus répandu à l'extérieur d'Israël est de mettre les tefilines l'après-midi à l'office de Min'ha mais en Israël l'usage pour les séfaradim est de les mettre le matin.

De nombreux avis existent tant pour les séfaradim que pour les ashkenazim, nous vous conseillons donc de vous rapprocher de votre synagogue.

A l'office de Cha'harit, on ne s'assoit pas comme habituellement sur une chaise mais de préférence par terre (sur une couverture, un tapis, etc.) comme les endeuillés.

### **Ticha BeAv qui tombe Chabbat**

Comme on ne peut pas jeûner le Chabbat (sauf pour Yom Kippour), lorsque le jeûne du 9 av tombe Chabbat, il est repoussé à Dimanche.

Concernant la semaine de Ticha beav, elle commence depuis la fin de Chabbat 'Hazon (dernier chabbat avant le jeûne) jusqu'au jour du jeûne. Or lorsque le 9 Av tombe Chabbat, le jeûne ayant lieu dès samedi soir, il n'y a pas de semaine de Ticha beav.

Dans ce cas, les interdits de la semaine de Ticha beav ne sont pas en vigueur (soit : ne pas se couper les cheveux ni se raser, ne pas laver du linge, ne pas mettre des draps propres, ne pas mettre des habits propres, ne pas se laver à l'eau chaude). En revanche, il est préférable de ne pas se raser le vendredi avant Chabbat, afin de commencer le jeûne dimanche avec un aspect mal soigné.

### **Havdala lorsque le Ticha BeAv commence juste après Chabbat.**

Dans le cas où le Jeûne du 9 av commence avant la fin de chabbat, Samedi soir, on ne pourra donc pas faire la havdala complète. On dira uniquement la berakha sur la flamme.

Dimanche soir, dès la fin du jeûne, on fera la havdala avant de manger (depuis « Richon letsion hine hinam... ») avec la berakha sur le vin mais sans celle sur la flamme, déjà faite la veille, et sans celle sur les bessamim (senteurs) car cette berakha à été instituée pour « reconforter » la nechama supplémentaire de Chabbat qui nous quitte samedi soir. Ce n'est donc plus de circonstance.

Dans le cas où une personne est contrainte de manger lors du jeûne du 9 Av (femme enceinte, malade, etc.), elle devra faire la havdala avant de manger et donner le vin à un enfant (car il nous est interdit de boire du vin jusqu'au 10 Av inclus). Il faudra néanmoins consulter un Rav pour connaître les détails dans ce cas.

### **Arvit Motsé Chabbat**

A chabbat, nous avons l'habitude de se vêtir de ses plus beaux vêtements et notamment de porter des chaussures en cuir. Dans notre cas, étant donné que le jeûne de Tisha beAv commence avant la fin de chabbat et qu'il est interdit de porter des chaussures en cuir le jour du jeûne, chaque synagogue procèdera comment elle le souhaite: dans certaines, les fidèles devront emmener une paire de chaussures en toile avant le début de chabbat; dans d'autres, ils auront le temps de rentrer se changer avant Arvit...

Il est néanmoins certain pour tous les avis, qu'il faut retirer ses chaussures en cuir après le premier « barekhou » de la prière de Arvit.